

LA DÉMOCRATIE SOCIALE À L'ÉPREUVE DU MODÈLE ÉCONOMIQUE DES PLATEFORMES

vendredi

2

octobre 2026

Sous la direction scientifique de :

Giulia DANESIN, Doctorante Université de Lorraine et Universités de Parma et de Modena e Reggio Emilia

Avec le soutien de Barbara PALLI, Professeure Université de Lorraine

8h30

Accueil des participants

9h00

Mots d'accueil

Barbara Palli, Professeure Université de Lorraine

Giulia Danesin, Doctorante Université de Lorraine et Universités de Parma et de Modena e Reggio Emilia

9h10

Introduction – « La démocratie sociale : concept et renouveau à travers la plateformes de l'économie »

Giulia Danesin, Doctorante Université de Lorraine et Universités de Parma et de Modena e Reggio Emilia

9h30

Table ronde I – Qualification des travailleurs des plateformes et démocratie sociale

- « Le critère de la subordination juridique à l'épreuve des plateformes numériques » – [Pauline Prépin](#), MCF Université Paris Saclay (UVSQ)
- « La dualité des régimes applicables aux travailleurs de plateformes : quels effets sur leurs droits collectifs ? » – [Kieran Van Den Bergh](#), MCF Université de Rennes
- « Les micro-travailleurs ont-ils des droits collectifs ? » – [Quentin Pak](#), Docteur en droit privé, chercheur associé CERCRID

Présidence-Discutante : [Emmanuelle Mazuyer](#), Directrice de recherche au CNRS

10h40 – 11h00

Pause café

11h00

Table ronde II – La démocratie sociale : à l'origine des droits fondamentaux des travailleurs des plateformes

- « La communauté des travailleurs de plateformes numériques : quelle reconnaissance ? » – [Maud Rivolier](#), MCF Université Franche-Comté
- « L'intérêt collectif des travailleurs des plateformes » – [Lou Thomas](#), MCF Université Paris Nanterre
- « Les travailleurs des plateformes comme sujets des droits fondamentaux collectifs » – [Fanny Gabroy](#), Professeure Université Cergy-Pontoise
- « Le "dialogue social de secteur" : exercice effectif de droits collectifs fondamentaux ou régime de sous-citoyenneté sociale ? » – [Matthieu Vicente](#), MCF Université Montpellier 3-Paul-Valéry

Présidence-Discutante : [Barbara Palli](#), Professeure Université de Lorraine

12h30–14h00

Pause déjeuner

14h00

Table ronde III – La démocratie sociale et les travailleurs des plateformes au prisme du droit supranational

- « Travailleurs des plateformes, démocratie sociale et droit de l'UE » – [Claire Marzo](#), MCF HDR Université Paris-Est Créteil
- « Travailleurs de plateformes, démocratie sociale et droit de l'OIT » – [Isabelle Daugareilh](#), Directrice de recherche émérite au CNRS

Présidence-Discutante : **Silvia Borelli, Professeure Associée Université de Ferrara**

15h00-15h20

Pause café

15h20

Table ronde IV – Les travailleurs des plateformes et la démocratie industrielle en Italie

- « Travail de plateforme et droits collectifs au niveau de l'entreprise : vers une nouvelle démocratie industrielle sous l'impulsion de la directive européenne » – [Alessandra Ingrao](#), Professeure Associée Université de Milano Statale
- « Travailleurs des plateformes et démocratie industrielle au niveau de la "catégorie" » – [Andrea Lassandari](#), Professeur Université de Bologna

Présidence-Discutant : **Andrea Allamprese, Professeur Associé Université de Modena e Reggio Emilia**

16h20-16h30

Conclusion

[Giulia Danesin](#), Doctorante Université de Lorraine et Universités de Parma et de Modena e Reggio Emilia

16h30

Fin

La journée d'étude, organisée à la faculté de droit de Nancy le vendredi 2 octobre 2026, sera consacrée à la « démocratie sociale », entendue comme la participation des travailleurs à l'élaboration, à la mise en œuvre et au contrôle des normes qui régissent leurs conditions de travail.

Complémentaire de la démocratie politique, elle vise l'émancipation des travailleurs en les replaçant au cœur du processus décisionnel. Face au développement du numérique et de l'économie des plateformes, cette journée s'interrogera sur les transformations de la démocratie sociale, notamment en ce qui concerne ses soubassements : la communauté de travail et l'intérêt collectif. Les travailleurs des plateformes peuvent-ils constituer une communauté porteuse d'intérêts collectifs et participer pleinement à la démocratie sociale ?

Ce colloque, inspiré des travaux d'une thèse en préparation, propose ainsi une réflexion sur la conciliation entre transition numérique et démocratie sociale.



revue-rpn.fr



ifg.univ-lorraine.fr